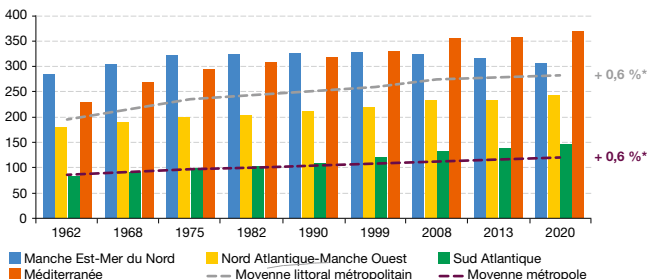


Dynamique démographique

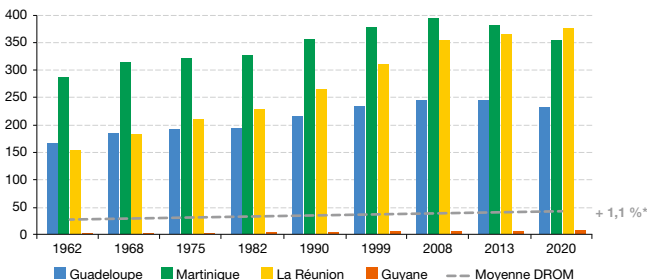
DENSITÉ DE POPULATION SUR LE LITTORAL MÉTROPOLITAIN PAR FAÇADE MARITIME DE 1962 À 2020

En nombre d'habitants par km²



DENSITÉ DE POPULATION SUR LE LITTORAL ULTRAMARIN PAR TERRITOIRE DE 1962 À 2020

En nombre d'habitants par km²



* + X % : taux d'évolution annuel moyen sur la période.

Champ : communes littorales (hors estuaires) en France métropolitaine et dans les DROM (hors Mayotte).

Sources : Insee, RP, 1962-2020 ; COG-Insee, 2022. Traitements : SDÉS, 2023

Au 1^{er} janvier 2021, les communes littorales (hors estuaires) hébergent 8 millions de résidents permanents, soit 12 % de la population française. Parmi eux, 6,4 millions habitent sur le littoral métropolitain et près de 1,6 million sur le littoral des départements et régions d'outre-mer (DROM), hors Mayotte.

Depuis 1962, le littoral français a gagné 2,8 millions de résidents permanents, soit une hausse annuelle moyenne de 0,7 %. Cette croissance est plus élevée dans les DROM (+ 1,1 %) que sur le littoral métropolitain (+ 0,6 %). Sur cette période, le littoral ultramarin a vu sa population presque doubler (0,9 million de résidents permanents en 1962 contre 1,6 million au 1^{er} janvier 2021), tandis que la population du littoral métropolitain augmentait de 44 % (2 millions de nouveaux résidents). La croissance démographique sur le littoral métropolitain s'explique par de forts soldes migratoires (entrées et sorties sur le littoral y compris les mouvements internes au territoire national), notamment en Atlantique et en Méditerranée. Pour les DROM, cette augmentation résulte d'un fort dynamisme de naissances, les soldes migratoires y étant globalement négatifs.

Au 1^{er} janvier 2021, la densité de population (résidents permanents) des communes littorales métropolitaines est estimée à 281 habitants par km² de la surface communale (hab/km²). C'est 2,4 fois plus que la densité moyenne en France métropolitaine (119 hab/km²). Parmi les quatre façades maritimes, la façade Méditerranée, avec 3,3 millions de résidents, est celle où la saturation des territoires en bord de mer est la plus importante. Sa densité de population est estimée à 367 hab/km² contre 144 hab/km² pour la façade Sud Atlantique, 240 hab/km² pour la façade Nord Atlantique-Manche Ouest et 303 hab/km² pour la façade Manche Est-Mer du Nord.

Les communes littorales des DROM, à l'exception de la Guyane (6 hab/km²), sont tout autant densément peuplées, en particulier les littoraux de Martinique et de La Réunion (plus de 350 hab/km²).

Depuis la fin des années 2000, même si les situations peuvent diverger entre territoires littoraux, la population tend à augmenter plus rapidement dans l'arrière-pays (communes non littorales des cantons littoraux) que sur le littoral, du fait, entre autres, du coût élevé de l'immobilier en bord de mer.